

« Notre ambition, c'est de plaire
au Seigneur. » 2 Co 5

Nouvelle répartition des messes à la rentrée

Les fermetures et ouvertures pour travaux des églises de Castres (La Platé, Saint Jean Saint Louis, Saint Benoît) nous permettent, parfois à notre corps défendant, de bousculer des habitudes souvent ancrées depuis longtemps. Mais il faut bien le reconnaître : nous n'aimons pas ça ! Outre l'entretien remarquable de ce patrimoine religieux, je voudrais toutefois souligner un autre avantage de la situation : cela nous permet de vérifier notre lien réel à la messe. Nous pouvons réfléchir à partir de la célèbre formule du Cardinal de Lubac : « L'Église fait l'Eucharistie, et l'Eucharistie fait l'Église ». Faire partie d'une communauté qui se rassemble régulièrement est constitutif de notre appartenance à l'Église et au Christ. Sauf pour raisons impérieuses, se dispenser de la messe c'est se séparer du Christ.

L'Équipe d'Animation Pastorale a travaillé au cours des dernières réunions sur le programme des messes à partir du mois de septembre prochain. Des adaptations sont nécessaires pour que les eucharisties dominicales célébrées correspondent à des communautés significatives. Plusieurs autres critères entrent en ligne de compte : la capacité à animer les chants, la possibilité d'avoir un accompagnement à l'orgue, la présence de sacristains bénévoles et de personnes préparant les églises, la présence de diacres...C'est d'ailleurs l'occasion ici de remercier chacun ! Et puis, bien sûr, il faut organiser en fonction du nombre de prêtres disponibles pour présider ces assemblées.

Ainsi, **à partir du samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre**, les messes dominicales se répartiront comme suit :

- ✦ **Samedi à 18 heures** : Notre Dame d'Espérance, Roquecourbe et Saint Jean Saint Louis.
- ✦ **Dimanche à 9 heures 15** : Saint Jean Saint Louis, Laden (en hiver) ou Lameilhé (en été).
- ✦ **Dimanche à 11 heures** : Notre Dame de la Platé, Couvent Bleu, Sainte Thérèse
- ✦ **Dimanche à 18 heures** : Notre Dame de la Platé.

Avec la messe célébrée le dimanche à Saint Jacques à 9 heures 15 (selon le *Vetus Ordo*) cela fera 10 messes dominicales dans notre paroisse.

Je voudrais remercier ici la fraternité de Lameilhé-Laden qui a bien compris le changement qui lui est demandé.

Je voudrais surtout que la participation à la messe permette à chacun d'accueillir Celui qui nous donne Sa Vie et que nous venons célébrer « pour la gloire de Dieu et le salut du monde » !